

<http://pierrealainmillet.fr/La-trame-verte-et-le-projet-d>



Conseil de communauté du 18 Avril 2013

La trame verte et le projet d'urbanisme

- Délibérations - Conseil métropolitain du Grand Lyon -

Date de mise en ligne : jeudi 18 avril 2013

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

Cette délibération attribue 198815 € de subventions pour l'année 2013 à 7 associations que nous connaissons bien compte tenu du bilan des années antérieures, avec de nombreuses actions sur le jardinage partagé, l'animation autour de la biodiversité, sur le changement des pratiques, sur les abeilles.

Ce bilan est très positif, autant en terme de jardins partagés, de ruchers observatoires, d'animations diverses avec la charte des jardiniers éco-responsables, le calendrier des plantes nectarifères.

Nous soutenons donc bien entendu cette délibération qui prolonge ces actions.

Nous avons bien noté que l'expérience des ruchers observatoires sera un des éléments d'une conférence sur les abeilles en ville qui se tiendra en Juin, et qui permettra de créer de bonnes conditions pour un retour sur le terrain de cette expérience, retour attendu autant par les riverains, qu'il a fallu souvent convaincre pour faire comprendre ces projets, que plus généralement par les citoyens mobilisés pour la place de la nature en ville. Il est important de valoriser le résultat de ces actions, autant en terme de production de miel que d'impact sur le fleurissement local, ou la pertinence comme signal de la qualité de l'air.

Ces projets doivent aussi nous conduire à évaluer les attentes nouvelles qu'ils ont créé, et d'en débattre notamment dans le cadre du PLU-H. En effet, la concrétisation des objectifs de la trame verte clairement présents dans le SCOT n'est pas toujours évidente sur le terrain. Quand le président du SYTRAL intervient en conseil municipal pour interroger l'avenir des jardins des TCL, 'un des plus grands jardins ouvriers de l'agglomération, qui doit créer et comment les conditions pour trouver demain des espaces équivalents de jardinage, sans doute en variant les formes, en développant les jardins partagés, mais au total avec le besoin de surfaces !

Or, à l'heure actuelle, si le zonage d'espaces naturels à protéger est bien sûr indispensable, nous n'avons pas forcément les outils pour favoriser les projets de jardins partagés ou collectifs, autant pour les projets privés que publics. Nous avons pourtant besoin d'intégrer plus finement dans la trame urbaine nos objectifs de trame verte et de jardinage. Les Espaces Végétalisés à Mettre en valeur sont un exemple pour trouver des formes indicatives d'espaces à jardiner. C'est une question en lien aussi avec la part de pleine terre dans les aménagements, enjeu bien sûr de la gestion des eaux pluviales, mais aussi de l'équilibre entre ville dense et verte.

C'est pourquoi nous pensons qu'un travail anticipé serait nécessaire sur les formes concrètes que pourront prendre demain l'inscription de la trame verte et de la place du jardinage dans notre futur PLU-H, afin d'aider au débat public qui est engagé.